

sommes d'argent qu'il voudrait partager. Mais que dit-il lorsque les provinces utilisent d'autres ressources, disons l'électricité, par l'intermédiaire de sociétés de la Couronne et enregistrent des bénéfices? Le gouvernement du Canada n'en recueille pas un sou.

Pourquoi n'intervient-il pas dans la production d'électricité par les sociétés de la Couronne s'il veut pousser le même raisonnement à sa conclusion logique? Si les provinces reçoivent trop d'argent grâce à leurs sociétés de la Couronne et si le gouvernement fédéral ne partage pas leurs recettes, j'invite celui-ci à être logique et à insister pour taxer la B.C. Power, la Saskatchewan Power, l'Hydro-Québec, l'Ontario Hydro et l'Hydro du Nouveau-Brunswick. Toute l'exploitation de ces ressources naturelles relève de sociétés de la Couronne et aucune ne paie d'impôt au gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada ne tirera aucun revenu de l'industrie pétrolière.

● (1630)

M. Nystrom: Marcel le Rouge!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Qu'arrive-t-il si une province—y compris la Saskatchewan, où résident ces interrupteurs enjoués—constate qu'elle est défavorisée? Le gouvernement lui déclare: «Ces richesses-là vous rapportent beaucoup trop, nous allons en prendre une bonne tranche.» En toute logique et justice, le gouvernement devrait adopter la même attitude à l'égard des richesses naturelles des autres provinces que celle qu'il affiche pour le pétrole de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ce serait équitable.

Le député de Sudbury ne saisit pas la différence entre les redevances...

Une voix: Nickel Belt.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Quelle est la différence?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Toute la différence au monde.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Il ne fait pas de distinction entre les redevances payables aux provinces et les redevances payables aux particuliers, aux sociétés étrangères et canadiennes qui jouissent d'une tenure en propriété perpétuelle et libre. Toutes sont permises.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Il s'agit d'un impôt dans un cas et d'une redevance contractuelle dans l'autre. Vous le savez.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Sottise! Le ministre rationalise pour s'acharner sur ce point-là. Je vais faire une suggestion au ministre qui renforcera peut-être ce que mon collègue le député de...

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je vais vous présenter deux types.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): ... le député de Qu'Appelle-Moose Mountain. Les circonscriptions n'ont pas toutes des noms aussi faciles qu'Edmonton-Ouest! La suggestion qu'a faite le député au ministre l'autre jour mérite plus d'attention qu'elle n'en a reçue jusqu'ici. Il a proposé que toutes les dispositions traitant de redevances, droits de libération et autres droits payables aux provinces pour la mise en valeur des ressources naturelles—ce qui vaut pour toutes les provinces et non pour l'Alberta et la Saskatchewan seulement—soient regroupées et dévoilées

Droit fiscal

seulement après la conférence des premiers ministres, en avril.

Il y a quelques instants, le ministre a fait savoir que le gouvernement avait changé d'attitude au sujet des frais d'exploration, dans le budget du 18 novembre. De toute façon, il n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait dans le budget de mai. On a voté contre. Le ministre a alors présenté une modification à l'égard des dépenses d'exploration, mais 30 p. 100 seulement, et en proportion décroissante des frais de mise en valeur, peuvent être défalqués. Les frais d'exploration peuvent être déduits en un an. Il se croyait généreux, je suppose. Après être passé à un domaine où, selon moi, le gouvernement fédéral n'a pas d'affaire sur ce plan, il a eu l'audace de dire à l'Alberta: «Modifiez votre position; nous avons modifié la nôtre.» L'un n'excuse pas l'autre. Le fait que le gouvernement du Canada s'est mis dans une situation précaire en mai ne veut pas dire que l'Alberta devra maintenant faire une concession parce que le gouvernement du Canada lui faisait une concession à l'époque. Ce que le gouvernement fédéral a fait ne signifie rien.

A mon avis, si le ministre et ses collègues pensent pouvoir régler le conflit entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta et des autres provinces relativement aux richesses naturelles, ils devraient commencer à la Chambre. Je suis certain que le ministre ne fait pas tout à fait abstraction de l'opinion qu'ont exprimée presque à l'unanimité les gouvernements provinciaux en septembre dernier, quand les ministres des mines se sont tous opposés à aborder même la discussion de l'article 4 et de tous les autres articles du bill qui concernent les ressources. Pourquoi le ministre insiste-t-il pour que le bill soit adopté dès maintenant et pourquoi veut-il mettre les premiers ministres provinciaux, surtout celui de l'Alberta, devant un fait accompli? Comment peut-il espérer tout compromis relativement à l'augmentation du prix du pétrole? Il veut réaliser des bénéfices maintenant et encore en avril.

Je trouve l'attitude du gouvernement tout à fait incompréhensible, à moins qu'il ne veuille tout accaparer. Bien sûr, c'est ce qu'il tente de faire depuis le 6 mai, de fait, depuis septembre 1973, du moins en ce qui concerne cette industrie. Il ne peut endurer que des entreprises canadiennes, qui payent toutes des impôts, réalisent des bénéfices. Voilà ce qui est arrivé à l'industrie parce que le gouvernement veut faire de l'argent rapidement et que certains des collègues du ministre veulent centraliser les pouvoirs. Il n'y a rien de plus abominable dans le dernier budget et le budget de mai, qui a été défait...

M. Turner (Ottawa-Carleton): Et rétabli par le peuple canadien.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Quelle ânerie! Pas par tout le peuple canadien. Il est temps de rectifier cette idée fausse. Les habitants du centre du Canada ont voté pour le budget, c'est-à-dire ceux qui estiment ne pas être touchés. De fait, plus de la moitié d'entre eux profitent directement de la taxe d'exportation qu'on impose aux entreprises de l'Alberta. C'est l'industrie pétrolière ou la Saskatchewan et l'Alberta et une petite partie de la Colombie-Britannique qui paient intégralement la taxe d'exportation et qui subventionnent la province de Québec. Quel virement de fonds! Nous verrons ce que le gouvernement fera quand nous aurons le même problème avec d'autres industries extractives. C'est de là qu'est venu son appui électoral. Naturellement ils savaient qu'ils étaient sur une bonne affaire, ils sont encore sur une bonne affaire.